

Ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 22 mars 2026

- **Installation du conseil municipal**
 - **Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance**
 - **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 février 2026** *(lors d'un changement de mandat, l'approbation se fait par le nouveau conseil municipal lors de son premier conseil d'installation)*
 - **Divers**
-

Point n° 1 (page 1)

Objet : Election du Maire

Rapporteur : Jacqueline COR

Point n° 2 (page 3)

Objet : Fixation du nombre de postes d'adjoints au Maire

Rapporteur : Maire

Point n° 3 (page 4)

Objet : Election des Adjoints au Maire

Rapporteur : Maire

Point n° 4 (page 6)

Objet : Charte de l'Elu local : lecture et remise d'une copie de cette charte ainsi que des dispositions du CGCT relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux (articles L-2123-1 à L-123-35) à chaque membre du conseil municipal.

Rapporteur : Maire

Point n° 5 (page 28)

Objet : Fixation du nombre de postes d'administrateurs du CCAS

Rapporteur : Maire